



DEMANDE de FORMATION PRÉVENTION SANTÉ - 2024/2025 à L'INITIATIVE DE L'EQUIPE ENSEIGNANTE 1D ou 2D

Etablissement scolaire <u>Demandeur</u> :		
CP + Ville :	Téléphone :
Chef d'établissement :		
Mail et personne de contact :		
Période souhaitée :		
Nombre de participants prévus :	Personnels Enseignants	
<i>15 à 18 maximum/groupe</i>			
<i>Selon la thématique (voir programme)</i>	Personnels OGEC	

Sur quelle thématique souhaitez-vous une formation ?

- "Prévention des comportements à risque au collège et au lycée" – **14h** – Pour les enseignants et/ou le personnel OGEC
- "Prévention de la violence et du harcèlement au collège et au lycée" – **14h** – Pour les enseignants et/ou le personnel OGEC
- "Prévention de la violence et du harcèlement à l'école" – **6h** – Pour les enseignants et/ou le personnel OGEC
- "Jeux vidéo, réseaux sociaux : Prévenir leur usage abusif" – **6h** – Pour les enseignants et/ou le personnel OGEC
- "Climat scolaire : Situations d'intimidation et de harcèlement" – **6h** – Pour les enseignants et/ou le personnel OGEC

PUBLIC

EQUIPE PEDAGOGIQUE et PERSONNEL OGEC - **ATTENTION, il faut 10 enseignants au minimum pour une prise en charge Formiris. La mise en réseau d'établissements est obligatoire si le nombre d'enseignants est inférieur à 10.**

OBJECTIFS et CONTENUS DE LA FORMATION

Se référer au catalogue UGSEL sur Dendreo en cliquant sur le lien suivant : <https://catalogue-ugselformations.dendreo.com/>

INTERVENANT

Un ou plusieurs formateurs, spécialisé(s) dans le domaine choisi, en fonction du nombre de personnes à former.

FINANCEMENT

Un devis vous sera adressé en fonction de la formation.

Votre établissement pourra bénéficier d'un accord de financement partiel ou total de la part de FORMIRIS Ile de France ou AKTO (pour une formation d'équipe en établissement **ou** en réseau d'établissement).

INSCRIPTIONS

- 2) L'établissement prend contact avec l'UGSEL IDF :
 - en retournant cette "demande de formation" et en proposant, si possible, des dates précises
 - auprès de Claire BEUDIN au 06 06 72 91 20 / c.beudin@ugselidf.com
- 2) L'UGSEL IDF étudie la demande et sa faisabilité.
- 3) Après validation des dates, l'UGSEL IDF envoie un devis à l'établissement ainsi que le programme de formation proposé.
- 4) L'établissement retourne OBLIGATOIREMENT le devis signé et la liste de tous les participants à l'UGSEL IDF.
- 5) L'établissement retourne à Formiris IDF, la fiche projet 24/25, le programme de formation, le devis et la liste des participants.

Tampon de l'établissement

Signature du Chef d'établissement

ATTENTION : Toute "demande de formation" doit être adressée à Formiris IDF **4 à 6 semaines avant la 1^{ère} journée d'intervention.**